



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

## CR Réunion EAF du jeudi 12 octobre

Personnels présents : Mme Chambrier SG adjointe, plusieurs agents du rectorat, deux IA-IPR de lettres, Mme Peslherbe-Ligneau et M. Raimbaud, et des chefs d'établissements (Snpden et 1 Sgen)

Représentants syndicaux : Snes-FSU, FO, CGT ainsi que 3 collègues de lettres représentants les départements.

En introduction a lieu un échange présentant le contexte de la réunion et revenant sur l'historique des actions et changements apportés l'an passé.

Le rectorat précise que ce qui était initialement prévu (84 copies et candidats) n'était qu'un constat probable avant examen des possibles changements liés au dialogue entre les services du rectorat et les organisations syndicales.

Le SNES-FSU a répondu à cela en rappelant que si les collègues se sont mobilisés, c'est bien en raison d'une dégradation depuis plusieurs années. Par ailleurs, les OS ont rempli leur rôle : informer et organiser la parole des collègues afin que des changements soient opérés, dans l'intérêt des personnels et des élèves.

### 1) Prise de parole des services administratifs : point sur la session 2017 :

- Augmentation de 763 candidats
- 65 en moyenne à l'oral et à l'écrit au lieu de 70 avant
- Élargissement du vivier des examinateurs : davantage de collègues BTS convoqués / moins de collègues placés en réserve de façon à étaler les épreuves / 11 candidats au lieu de 14 (cf avis CHSCT) / coupure week-end / dispenses surveillances bac dans les établissements
- 361 enseignants (+24 en comparaison de la session 2016) sur 562 enseignants en lycée soit 64% environ (Il faut en effet retirer les congés maternité, congés maladie, collègues en CAPA, stagiaires, contractuels...)
- 55 congés maladie posés au moment des épreuves (comme l'an passé)
- Prise en compte des collègues latin / grec : 1/2 charge

### **Session 2008 à venir : + 350 candidats (!)**

Les services administratifs pensent pouvoir réussir à ne pas dépasser 65 candidats en prenant sur la réserve.

Le rectorat souligne une difficulté possible en 2018 : les 14 et 15 juin il n'y aurait pas d'examen possible car ce sont des jours de fête religieuse. Il souligne aussi la difficulté de la date de l'épreuve de philo, inconnue aussi à ce jour, mais qui rend difficile le calendrier pour l'EAF.

Il semble y avoir une forte inquiétude autour du logiciel de gestion (d'Océan vers Cyclades) qui risque de poser problème cette année. Le rectorat émet l'idée d'essayer de solliciter en priorité les collègues suppléants de la session 2017.

### 2) Présentation d'une synthèse établie par le SNES-FSU suite à l'enquête envoyée aux collègues et réponses apportées :

## Points positifs signalés par les collègues (en italiques) et réponses apportées :

- *Baisse du nombre de candidats à la journée pour l'oral* : **acté** (pas plus de 11 candidats par jour)
- *Coupure du week-end* : **acté** / pas plus de deux journées consécutives d'interrogation orale
- *Crispation des chefs d'établissements autour de la question d'exempter les profs de Lettres convoqués à l'EAF des surveillances de bac* (difficile dans certains établissements dans la pratique, du point de vue des chefs d'établissements). Proposition d'une « note incitative » adressée aux chefs d'établissements : **acté** (certaine « souplesse »; il faudra donc localement une « incitation » syndicale...)

## Points négatifs signalés par les collègues (en italiques) et réponses apportées au cours de la présentation par les services du rectorat :

- *Trop de collègues en « réserve » / pas assez de convoqués*  
La réserve va baisser pour l'année à venir mais comme le nombre de candidats va augmenter (+ 350 candidats) sans augmentation du « vivier » d'examineurs...

### - *Choix de l'oral OU de l'écrit*

Difficile d'avoir un positionnement pédagogique clair à ce sujet venant des inspecteurs; ce qui est souligné, c'est l'inégalité de l'indemnité dans ce cas (indemnités moindres à l'oral) et la charge énorme (si Écrit : énormément de copies / si Oral : 12 jours d'interrogation...)

Maintien du panachage Oral ET Écrit : **acté**

### - *1 examinateur = 1 classe entière : pb de lassitude avec un seul descriptif*

A éviter en théorie mais cela dépendra des possibilités du nouveau logiciel « Cyclades » qui semble poser de nombreux problèmes.

### - *Trou / attente à l'oral*

Horaires : début à 8h30 le matin et 13h30 l'AM (amplitude moindre) : **acté**

### - *Problème de collègues convoqués tardivement (réserve)*

C'est le propre de la réserve

### - *Stagiaires convoqués, idem pour professeurs n'ayant pas de classes de lycées*

A la marge : très peu de stagiaires convoqués et si c'est le cas, cela se fait après avis des inspecteurs.

Aucune réponse claire donnée par rapport à l'éventualité de convoquer des enseignants de collège

### - *Temps de correction insuffisant (5 jours 1/2 pour l'écrit)*

Il était impossible selon le calendrier de la session 2017 de finir plus tôt en juillet ET d'avoir davantage de temps

### - *Accueil dans les établissements à améliorer*

Un surveillant de couloir nécessaire : **acté**

Questions à la marge :

- *2 lieux d'interrogation orale*
- *Problème de chevauchement BTS / EAF*

## Points qui ressortent nettement :

- *Charge de travail : 50 candidats à l'oral et à l'écrit*

Hausse démographique sans davantage d'examineurs donc impossible à tenir...

(Cette hausse devrait se calmer dans 4-5 ans dicit un chef d'établissement...)

- *Vœux géographiques*

Actuellement, les convocations hors département représentent 10% de l'ensemble.

Des efforts sont faits pour ne pas envoyer les examinateurs trop loin mais cela reste difficile à traiter (enquête de l'administration à venir).

Nb : toutes les propositions avancées par les collègues ont été portées et examinées

- Meilleure répartition de la charge de travail
- Vœux géographiques
- Oral ou Écrit
- Copies Écrit plus tôt
- Pas de surveillances
- Oral en amont
- Année de pause
- faire passer les tiers-temps en début de 1/2 journée et les candidats individuels en fin de journée : voir avec chefs de centre
- Accueil des établissements centres d'examens (inégal)
- prendre en compte les temps partiels